



SNC DUHO
Actisud St. Jean
A l'attn. de Mr. R. Hombourger
B.P. 24
57130 JOUY AUX ARCHES
FRANCE

Ostende, le 4 novembre 1993.
LV/sb/022

Objet : Projet "Sierck-Les-Bains"

Cher Monsieur Hombourger,

A la suite de notre rencontre du 3 novembre 1993, nous vous confirmons l'intérêt de SunParks International dans la réalisation d'un SunParks à Sierck-Les-Bains. Comme nous avons déjà stipulé dans les différents contacts antérieurs il y a plusieurs conditions suspensives posées par SunParks International.

- La possibilité de construire le projet suivant le concept SunParks ;
- La site doit avoir une surface suffisante (minimum 80 ha) pour construire un minimum de villas (minimum 600) avec un maximum de villas isolées ;
- Le terrain doit être entièrement désenclavé par vos soins (gaz - électricité - eau/épuration d'eau - réseau routier, ...);
- Les divers permis valables et indispensables doivent être acquis définitivement tant pour la construction que pour l'exploitation et sans exigences qui pourraient affecter le concept SunParks ;
- L'existence d'un encadrement financier suffisant pour faire un investissement de ± 600 Mio FRF;

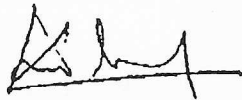
Actuellement nous avons plusieurs projets en étude et les décisions pour réaliser sont prises en tenant compte surtout de l'importance des subsides proposées - et acquises au moment de la décision définitive - et de l'existence d'une structure financière solide, y inclus un apport en capital pour le projet local.

Le projet de Sierck-Les-Bains est certainement en concurrence avec un projet à Badonvillers, pour lequel nous avons déjà des promesses formelles de subventions importantes.

Si vous pouvez nous confirmer formellement un accord de principe des autorités locales, régionales et nationales, sur toutes nos exigences et apporter un groupe qui se porte fort pour un encadrement financier d'ordre de ± 80 Mio FRF en capital ou dans le holding ou dans le projet local, nous sommes prêts à préparer avec vous un dossier complet des investissements détaillés du projet, un bilan prévisionnel sur 5 ans de rentabilité et un dossier de présentation de SunParks International.

Nous vous prions d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

1.0.



R. VANMOERKERKE
Président Administrateur Délégué